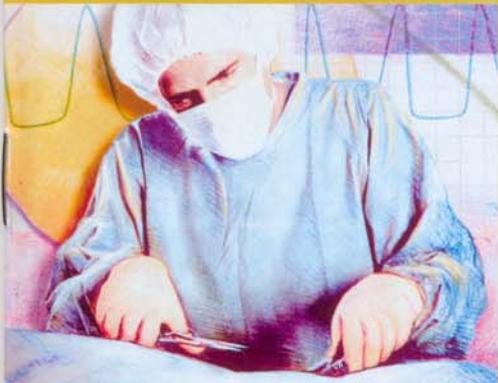


Loisirs Solidarité Retraités



BULLETIN D'INFORMATION BI-ANNUEL - N°22 septembre 2004



La Santé menacée...

défendons la Santé !

Après la réforme des retraites, le gouvernement s'attaque à la Sécurité sociale. Un projet qui remet en cause les bases fondamentales d'une Sécurité sociale solidaire, de l'enfance à la fin de vie. Son objectif est de transférer les charges les plus importantes de la Sécurité sociale vers les mutuelles, ce qui conduira à une augmentation de 10% en moyenne. Il vise à terme, la privatisation de notre système de Sécurité sociale.

Les Français tiennent à leur Sécurité sociale, héritée de la Libération, sous les auspices du ministre du Travail, AMBROISE CROIZAT.

Le système de Sécurité sociale français est fondé sur la solidarité. Il fait appel à la contribution de chacun selon ses moyens et donne à ceux qui en ont besoin, conditions de l'égalité des droits pour tous. Il a permis d'étendre la protection sociale à l'ensemble de la population. Il a fait progresser la santé, reculer la maladie et la mortalité.

Le régime général de l'Assurance maladie, qui assure à 50 millions de personnes, une couverture maladie, maternité, invalidité, est financé à 62% par les cotisations sociales, et à 36% par la CSG et 2% par les taxes. D'où vient le déficit ? On parle de «gaspillage» comme si on avalait des médicaments comme un repas. Nous les retraités irions trop voir le médecin, alors qu'un suivi médical peut économiser des traitements lourds ou des hospitalisations coûteuses.

En ce qui concerne les ressources, jugées insuffisantes pour répondre aux besoins en extension, celles-ci seraient trouvées principalement par une mise à contribution plus importante des patients eux-mêmes par le biais de la contribution sociale généralisée (CSG) de 0,4% à 0,6%, ensuite une augmentation du forfait hospitalier déjà porté à 13 euros pour cette année et par la retenue de 1euro à chaque consultation et l'éventualité très probable d'un alignement sur les salariés du taux de cotisation des chômeurs et des retraités. On imagine facilement comment de telles dispositions viendraient aggraver la crise de l'organisation du système de santé et la régression du pouvoir d'achat des retraités que nous dénonçons depuis des années. Ne sait-on pas que, déjà actuellement, beaucoup se trouvent dans l'impossibilité d'avoir une mutuelle pour le remboursement de ce que l'assurance mal-

adie ne prend plus en charge (650 médicaments ne sont plus remboursés). Il nous faut une politique de santé qui prenne en compte les besoins sanitaires et médico-sociaux en s'intéressant à la personne, à ses droits et pas seulement à la maladie, mieux organiser le système de santé et mieux définir et assurer le remboursement dans des domaines insuffisamment remboursés tels l'optique, le dentaire, l'appareillage.

Avec l'allongement de la durée de vie, les problèmes de santé prennent une importance cruciale pour les retraités. Vivre plus longtemps, mais aussi vivre mieux, cela implique une Sécurité sociale bien financée, plus efficace, assurant à chacun et chacune une heureuse retraite. Il faut rendre aux salariés et aux retraités la maîtrise de la Sécurité Sociale. Rien ne pourra se faire sans vous. La Sécurité sociale ce n'est pas qu'une affaire de lois et de décrets.

Amis, soyons attentifs, le gouvernement Raffarin nous a porté des coups, continuera à nous en porter, ce qui diminuera encore notre pouvoir d'achat et par la même, notre «budget loisirs» auquel nous retraités pourrions prétendre.

**Le président de
LSR-RATP
Roland Agosti**

